



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 9 février 2022

(5)

[Français]

En vertu de l'ordre du Sénat du 25 novembre 2021, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui dans la pièce B30 de l'Édifice du Sénat du Canada, et avec vidéoconférence, à 16 h 1 HE, sous la présidence de l'honorable Ratna Omidvar (présidente).

*Membres du comité présents* : L'honorable sénatrice Dasko (1).

*Membres du comité présents par vidéoconférence* : Les honorables sénateurs Bernard, Bovey, Kutcher, McPhedran, Mégie, Moodie, Omidvar, Patterson, Petitclerc et Verner, c.p. (10).

*Participent à la réunion* : Andrea Mugny, greffière à la procédure, Marc-André Lanthier et Lori Meldrum, adjoints administratifs, Direction des comités; Laura Blackmore et Laura Munn-Rivard, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 9 décembre 2021, le comité entreprend son examen du projet de loi S-209, Loi instituant le Jour commémoratif de la pandémie.

*TÉMOINS (par vidéoconférence)* :

L'honorable sénatrice Marie-Françoise Mégie, marraine du projet de loi.

*Alliance canadienne pour le deuil* :

Katherine Kortés-Miller, membre du comité de direction.

*Association médicale canadienne* :

Dre Katharine Smart, présidente.

*Société royale du Canada :*

Tracy Vaillancourt, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en santé mentale et en prévention de la violence en milieu scolaire, Université d'Ottawa;

Julia M. Wright, professeure, Université Dalhousie;

Dre Sharon Straus, directrice, Programme d'application des connaissances, Institut du savoir Li Ka Shing, Hôpital St. Michael, Unity Health Toronto.

L'honorable sénatrice Mégie fait une déclaration et répond aux questions.

À 16 h 53, la séance est suspendue.

À 16 h 58, la séance reprend.

Katherine Kortés-Miller, Katharine Smart et Tracy Vaillancourt font chacune une déclaration puis, avec Sharon Straus et Julia Wright, répondent aux questions.

À 18 h 2, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Daniel Charbonneau